

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 27 mars 2023 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 27 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 21 mars 2023 s'est réuni le Lundi 27 mars 2023 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoint. FIGUES Fatima, FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BOULITEAU Bernard, BORDERIE Sophie, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, DUBOURG Jean-Luc, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : CARUHEL Maud, SORIN Christian, MARCHAND Emmanuelle, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, HAY Florence,

Pouvoirs : de CARUHEL Maud à NOSMAS Karen, de SORIN Christian à CILLIERES Charles, de GUILBAUD Valérie à VERDIER Françoise, de BONNET Gilbert à HOCQUELET Joël, Maire, de HAY Florence à PREVOT Jérémie.

C.13

**Budget annexe de production d'énergie renouvelable
- Affectation du résultat - Exercice 2022**

Conformément aux dispositions de l'instruction comptable et budgétaire M4, il convient de procéder à l'affectation des résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2022 du budget annexe de Production d'Energie renouvelable.

Résultat d'exploitation de l'exercice	41 257,13 €
Résultat d'exploitation antérieur	319 943,86 €
Résultat d'exploitation à affecter	361 200,99 €
Résultat d'investissement de l'exercice	- 11 922,06 €
Résultat d'investissement antérieur	14 727,47 €
Résultat d'investissement cumulé	2 805,41 €
Restes à réaliser recettes	0,00 €
Restes à réaliser dépenses	0,00 €

Excédent de financement de la section d'investissement 2 805,41 €

Il est proposé d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

R 1068 – Excédent d'exploitation capitalisé	0,00 €
R 001 – Résultat d'investissement reporté	2 805,41 €
R 002 – Résultat de fonctionnement reporté	361 200,99 €

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré :**

Décide d'affecter les résultats 2022 du budget annexe de Production d'Energie Renouvelable comme suit :

R 1068 – Excédent d'exploitation capitalisé	0,00 €
R 001 – Résultat d'investissement reporté	2 805,41 €
R 002 – Résultat de fonctionnement reporté	361 200,99 €

Votants : 32 - Abstention : 00 - Exprimés : 32 - Contre : 00 - Pour : 32 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 27 mars 2023

Le secrétaire de séance
Stéphane BLANCHARD

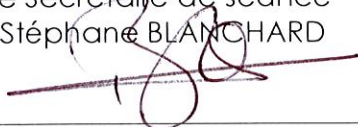



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 04.10.2023
et de sa transmission au contrôle de légalité le 10.04.2023

Le Secrétaire de séance
Stéphane BLANCHARD




Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

